



Rapport d'activité 2024

Santé au Travail en Iroise



Mot de la Directrice	5
Partie 1	5
Présentation de la Santé au Travail en Iroise	6
1. Les missions de l'association STI	6
2. Organisation territoriale de STI	7
3. Organisation générale du service	10
3.1 ORGANIGRAMME GENERAL DU SERVICE	10
3.2 LES INSTANCES DE GOUVERNANCE	10
3.3. LE CADRE DE L'ACTIVITE	13
Partie 2	17
L'activité des équipes en santé-travail	17
1. Les chiffres clés du suivi médical des salariés en 2024	17
1.1 REPARTITION DES EXAMENS MEDICAUX PAR LIEU DE VISITE	17
1.2 EXAMENS MEDICAUX REALISES PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN 2024.....	18
1.3 LE SUIVI DES INTERIMAIRES	19
1.4 LE SUIVI DES SAISONNIERS	19
2.1 LES FICHES D'ENTREPRISES	20
2.2 LES INTERVENTIONS EN ENTREPRISE	21
2.3 ACTIVITE INTERDISCIPLINAIRE.....	22
2.4 ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE	24
2. Le maintien dans l'emploi	25
Partie 3	26
Rapport administratif	26
1. Ressources humaines.....	26
2. La gestion des adhérents	27
2.1 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL EN IROISE	27
2.2 CARTOGRAPHIE DES ADHERENTS.....	27
2.3 LES ADHESIONS ET RADIATIONS 2024.....	28
Partie 4	29
Les événements 2024 et publications	29

2024 en quelques évènements (préventions)

Mars

SAFEXPO

Partenaire de l'évènement, la STI a été présente sur l'ensemble du salon et à présenter ses nouveaux escape game



Mai

Journée de la Sécurité Routière au travail

Des ateliers de sensibilisation aux risques routiers pour nos adhérents



Juin

Assemblée Générale

Lors de son AG, la STI a accueilli Antoine CARPENTIER pour une présentation sur la (ré)conciliation de l'efficacité opérationnelles ET des aspirations motivationnelles



Oct.

Salon compense ton handicap

Les équipes ont participé à ce salon afin de présenter la cellule PDP



Déc.

Prévention du cancer du sein

Le service a proposé à ses équipes de participer à un atelier d'autopalpation animé par la ligue contre le cancer



1 Nos adhérents

7 293 entreprises
102 141 salariés pris en charge



2 Suivi médical

49 175 visites dont 70% réalisées par les médecins
78% des visites réalisées dans les centres principaux



3 Prévention de la désinsertion professionnelle

89 suivis individuels
115 salariés reçus par la chargée de mission
11 interventions collectives



4 Action en milieu du travail

773 fiches d'entreprise rédigées (Nouvelles ou MAJ)
2 125 interventions en entreprises



5 Ressources humaines

28 médecins du travail ou collaborateurs médecins
19 infirmier(e)s en santé au travail
36 assistantes médicales
25 préventeurs, dont 16 CPRP
16 fonctions supports, dont 2 apprentis





L'année 2024 nous a permis de poursuivre la modernisation des outils mis à la disposition de nos adhérents ainsi que ceux utilisés par le personnel STI. Le Conseil d'Administration a mis l'accent sur ce sujet afin que les progrès technologiques réalisés dans différents domaines puissent irriguer les pratiques au sein de l'association.

Cette année a également été l'occasion de faire l'inventaire de nos pratiques dans le cadre de notre démarche de certification afin de nous assurer que le service rendu se poursuive dans le cadre d'une recherche d'amélioration continue, où que vous vous trouviez.

C'est également dans cet esprit que les administrateurs m'ont confié le soin de faire un état des lieux des conditions d'accueil dans les différents sites. Des actions concrètes ont débuté sur ce sujet et vont se poursuivre dans les mois à venir.

La STI s'est organisée au cours de l'année 2024 afin de renforcer la mission de prévention de la désinsertion professionnelle qui guide notre activité mais également celle de nombreux partenaires avec qui nous partageons cette mission.

En fin d'année, le président a également déposé auprès de l'administration le dossier de demande d'agrément du service pour les 5 années à venir. Cette procédure consiste notamment à vérifier que les conditions offertes pour l'exercice des missions (moyens humains, conditions matérielles, maintien des connaissances...) sont suffisantes pour permettre l'exercice de la mission que nos adhérents nous confient. Les actions attendues sont également reprises dans un projet de service qui est la feuille de route des cinq années à venir.

Toute l'équipe de STI a été mobilisée durant l'année 2024 afin de produire les éléments nécessaires pour la certification et le projet de service.

C'est avec fierté que nous pourrons très bientôt mettre à votre disposition le résultat de ce travail collectif via notre site internet.

Dès avril 2024, nous avons également lancé notre offre spécifique à destination des travailleurs indépendants. La santé des entreprises étant indissociable de la santé du dirigeant, nous avons mis l'accent sur la possibilité d'accéder à une évaluation de cette dernière pour chaque dirigeant. La plateforme AMAROK e-santé est un des outils mobilisés en permettant un repérage du risque d'épuisement émotionnel.

Notre priorité demeure la prévention de toute altération de la santé au travail, que ce soit celle du salarié, du dirigeant ou du travailleur indépendant.

Vous allez découvrir dans les pages qui suivent les données relatives à l'activité liée à cette mission.

Mme France BLANCHARD

Partie 1

Présentation de la Santé au Travail en Iroise

La STI, association loi 1901, accompagne les entreprises, leurs salariés et les partenaires institutionnels dans une perspective de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail en défendant l'idée que nos équipes contribuent à réduire l'impact du travail sur la santé au sein de la population.

La STI bénéficie du soutien de l'Université de Bretagne Occidentale, du CHRU de Brest, de la Région Bretagne, de la DREETS, de la CARSAT Bretagne, de PRESANSE, etc.

L'Association relie les équipes de santé au travail et les partenaires de la politique régionale de santé. Présente aux côtés des équipes de santé au travail, reconnue par les acteurs de prévention régionaux, elle contribue au maillage territorial des dispositifs de santé, tant au niveau des bassins d'emplois qu'au niveau régional et départemental.

1. Les missions de l'association STI

La mission principale du service de Santé au Travail en Iroise (STI) est d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leurs activités professionnelles.

Quatre missions pour une stratégie globale d'intervention.



La compétence du service de santé est interprofessionnelle à l'exception du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Le service est agréé pour le suivi des entreprises de travail temporaire sur la même zone géographique et le suivi individuel de l'état de santé de travailleurs classés au sens de l'article R. 4451-57 exécutant ou participant à l'exécution d'une opération dans un établissement comprenant une installation nucléaire de base (INB).

Une convention avec THALIE santé a également été signée pour le suivi des intermittents du spectacle sur notre zone géographique. Une convention avec le FASTT, destinée à favoriser l'accompagnement des intérimaires en situation de désinsertion professionnelle, a été initiée en 2024 et signée début 2025.

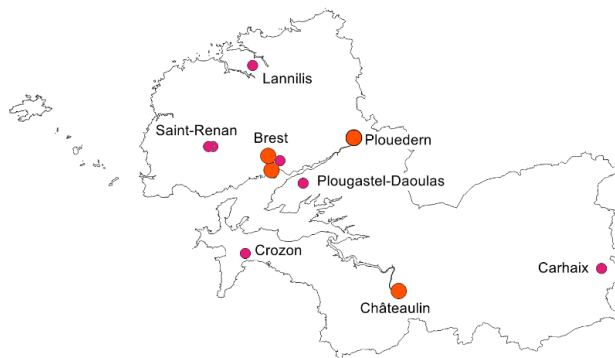
Enfin, l'association surveille par voie de conventions des établissements publics et des établissements de la fonction publique territoriale dès lors que les instances de gouvernance se sont prononcées favorablement et dans la mesure où elle dispose de ressources médicales suffisantes pour faire face à ses obligations.

2. Organisation territoriale de STI

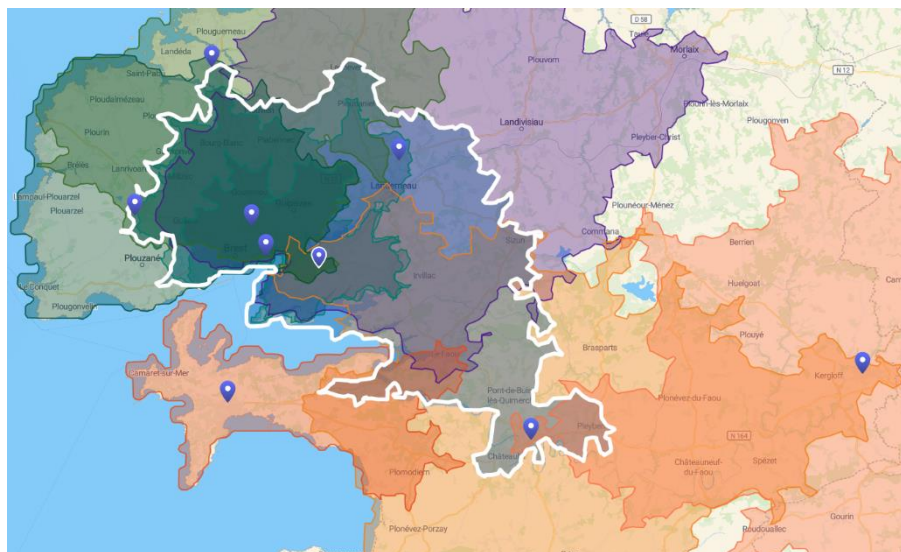
L'agrément couvre le territoire géographique du pôle métropolitain du pays de Brest ainsi que les cantons de Carhaix, de Huelgoat et de Châteauneuf du Faou.

Les équipes sont déployées sur 4 centres principaux et 7 centres annexes, répartis au plus près de nos adhérents.

Le siège social de l'association est situé au 6 bis, rue de Kervézennec à Brest. Les personnels administratifs, les intervenants en prévention des risques professionnels des secteurs de Brest et une partie des équipes médicales de santé au travail (EMST) y exercent leur activité.



Carte 1 : Emplacement des centres du service



Carte 2 : Emplacement des centres du service

Tous les salariés (hors Ouessant) sont à moins de 30 minutes d'un centre.

Les équipes du service se rendent une fois par an sur Ouessant pour recevoir les salariés.

Les centres principaux

Brest-Kervézennec (siège)



Brest- Le Port



Plouerdern



Châteaulin



➤ Dépendant de Brest-Kervézenec

Lannilis



Plougastel



Saint-Renan- Clos Nevez



Saint-Renan – Espace Racine



➤ Dépendant de Châteaulin

Carhaix-Plouguer

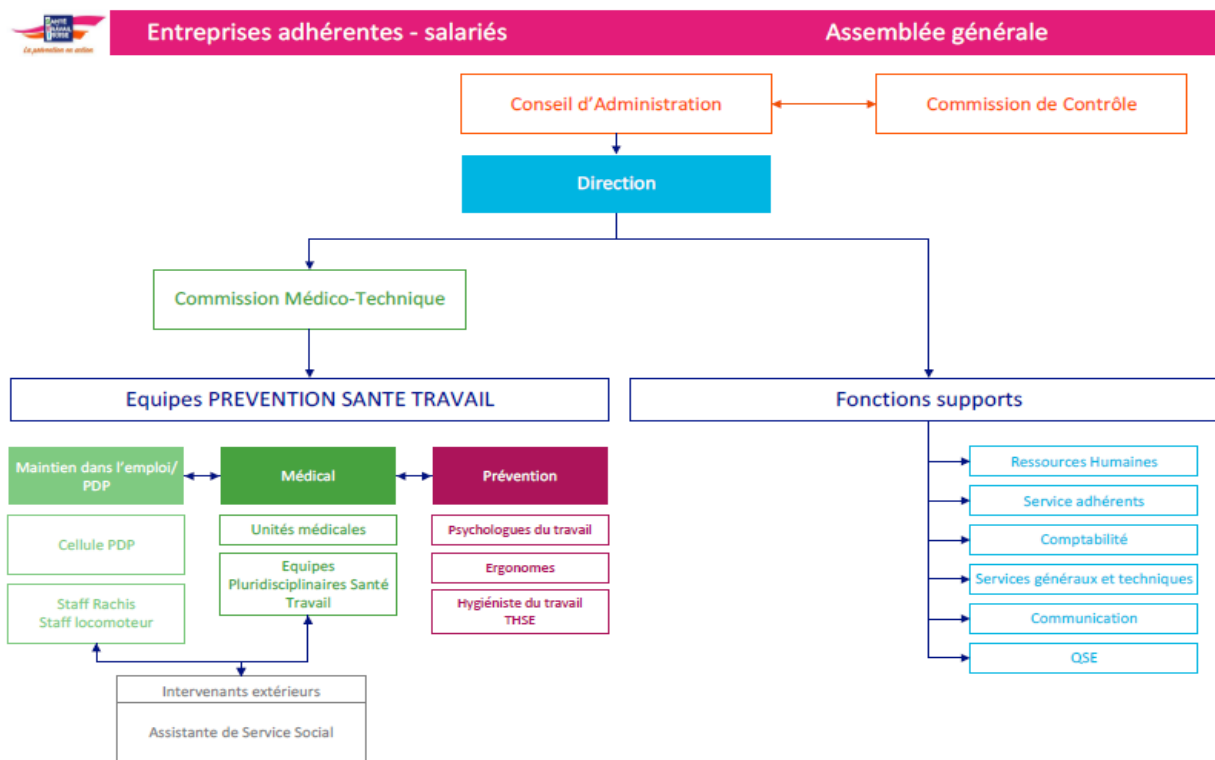


Crozon



3. Organisation générale du service

3.1 Organigramme général du service



3.2 Les instances de gouvernance

3.2.1 Le conseil d'administration

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des Services de santé au travail, les documents statutaires du service ont été mis à jour. Les nouveaux statuts ont été validés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 mars 2022.

L'association est administrée paritairement par un conseil d'administration de 20 membres désignés pour quatre ans. Huit membres du collège employeur ont été désignés, 2 postes sont vacants. Sa composition est le résultat d'une concertation au niveau du département entre les représentants patronaux. La répartition des sièges entre les 10 membres du collège salarié a été conservée ainsi : 4 postes pour l'organisation syndicale CFTD, 3 postes pour la CGT, 1 poste pour FO, 1 poste pour la CFE/CGC et 1 poste pour la CFTC. Dans ce collège aussi, 2 postes sont vacants. Le conseil d'administration a été réuni 5 fois en 2024.

Le **conseil d'administration** assure la direction et la bonne marche de l'association. Il prend les décisions concernant la gestion courante du service de santé au travail et **fixe les grandes orientations stratégiques**.

Parmi ses missions, nous retrouvons notamment :

- L'arrêt des comptes annuels et prévisionnels,
- La détermination du montant des cotisations versées par les adhérents,
- La gestion des biens et des fonds de l'association,
- L'approbation du projet de service pluriannuel élaboré au sein de la commission médico-technique.

10 membres employeurs	10 membres salariés
Monsieur COMBE Michel (MEDEF) Société CEGEFI Conseils	Madame VAN DAELEN Estelle (CFDT) CORSER Iroise
Madame LE DROGO Frédérique (MEDEF) UIMM 29	Monsieur GOGLY Charles (CFDT) IKEA
Monsieur LAURANS Sandrine (MEDEF) ADECCO	Poste vacant
Monsieur ROBIN Christophe (MEDEF) France POULTRY	Poste vacant
Madame MONFORT Johanna (MEDEF) SOCOPA	Monsieur LE JEUNE Gaëtan (CGT) IME GENETS D'OR
Madame DRAGON Cécile (CPME) GTID	Monsieur LE GUEN Jean-Marc (CGT) MISSION LOCALE
Poste vacant (CPME)	Monsieur LE FLOCH Philippe (CGT) AMITIES D'ARMOR
Madame KERMARREC Myriam (CPME) CERID	Madame BREMOND Sonia (CFE-CGC) FINANCO
Poste vacant (U2P)	Madame CREACH Catherine (FO) UD FO 29
Madame GUENEGAN Christelle (U2P) 100% COIFFURE	Monsieur COSKER François (CFTC) FRANCE TRAVAIL
Bureau	
Président Monsieur COMBE Michel	Vice-président Monsieur Philippe LE FLOCH
Présidente déléguée Madame LE DROGO Frédérique	Vice-présidente déléguée Madame CREACH Catherine
Secrétaire Madame LAURANS Sandrine	Trésorier Monsieur LE JEUNE Gaëtan

Tableau 1 : Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024

Le poste de vice-présidente a été occupé jusqu'en mai 2024 par Mme Sonia BREMOND qui a souhaité démissionner et occupe depuis la fonction de présidente de la commission de contrôle.

Le vice-président est M. LE FLOCH depuis son élection le 3 octobre 2024.

3.2.2 La commission de contrôle

10 membres salariés	5 membres employeurs
Madame VAN DAELEN Estelle (CFDT) CORSE Iroise	Monsieur DU FRETAY Yann (MEDEF) Union des Entreprises
Monsieur LE JEUNE Gaëtan (CGT) IME GENETS D'OR	Monsieur NOYAL Christophe (MEDEF) MEUNIER
Monsieur LE GUEN Jean-Marc (CGT) MISSION LOCALE	Monsieur LAMBERT Frédéric (MEDEF) SOFICAR
Monsieur LE FLOCH Philippe (CGT) AMITIES D'ARMOR (Résidence Branda)	Madame DRAGON Cécile (CPME) GTID
Madame BREMOND Sonia (CFE-CGC) FINANCO	1 poste vacant (U2P)
Madame CREACH Catherine (FO) UDFO 29	-
Monsieur François COSKER (CFTC) France Travail	
3 postes vacants (CFDT (2), FO (1))	-
Présidente Madame BREMOND Sonia	Secrétaire Mme DRAGON Cécile

Tableau 2 : Les membres de la Commission de Contrôle au 31 décembre 2024

La commission de contrôle est appelée à émettre conformément aux articles D.4622-31 et 32 un avis sur :

- L'état prévisionnel des recettes et des dépenses et sur l'exécution du budget,
- Le recrutement, la nomination, l'affectation, la rupture du contrat et le transfert d'un médecin du travail, le licenciement d'un IPRP,
- La création, suppression, modification de secteurs,
- La création, suppression, modification d'emploi d'un médecin du travail/IPRP/Infirmiers.

Elle est informée de tout changement de secteur ou d'affectation d'une entreprise de 50 salariés et plus à un médecin du travail, des observations et mises en demeure de l'Inspection du travail, des observations du médecin inspecteur du travail, de la synthèse annuelle de l'activité du service. Chaque année le rapport administratif et financier complété du rapport comptable établi par le cabinet d'expertise comptable et certifié par un commissaire aux comptes lui est soumis.

La présidence de la commission de contrôle a changé en mai 2024, à la suite de la démission de tous ses mandats pour motif personnel de M. Ollivier GOURVES (CFDT).

A cette occasion, la commission de contrôle a actualisé son règlement intérieur, approuvé en réunion le 3 octobre 2024.

La commission de contrôle a été réunie à 5 reprises en 2024. A deux occasions, le médecin coordinateur a été invité à venir en réunion ainsi que le médecin référent PDP.

3.2.3 La commission Médico-Technique

Métiers représentés
Président de l'association
Directeur STI
Médecin coordinateur (membre permanent)
5 Médecins délégué(e)s
2 Infirmier(e)s
2 IPRP (1 ergonome + 1 intervenant HSE)
2 Assistantes techniques en santé travail
4 Secrétaires médicales

Tableau 3 : Métiers composant la Commission Médico-technique

La commission médico-technique est force de proposition concernant les priorités d'action à mener.

Elle peut s'appuyer sur des pôles de compétence appelés « groupes référents », afin de permettre aux professionnels de résoudre les problèmes spécifiques nécessitant des compétences particulières, et ainsi apporter aux entreprises et aux salariés des réponses d'une qualité optimale en matière de santé au travail.

La commission a été réunie 3 fois en 2024. Sa composition actuelle a été validée en février 2024.

3.3. Le cadre de l'activité

3.3.1 La participation des équipes de la STI au 4^{ème} Plan Régionale de Santé au Travail (PRST)

Le plan régional de santé au travail a pour enjeu d'améliorer la santé au travail et de prévenir les risques professionnels en fédérant l'ensemble des acteurs concernés dans le monde du travail. Le 4^{ème} PRST breton a été élaboré au sein du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT). Il s'est appuyé sur les actions des anciens PRST ainsi que sur l'ANI de décembre 2020 et la loi du 2 août 2021.

L'objectif est de mettre en œuvre des actions de prévention pertinentes et adaptées aux caractéristiques socio-économiques de notre territoire.

Le plan s'articule autour de 4 axes stratégiques :

- Renforcer la prévention primaire au travail et la culture de prévention,
- Structurer et développer la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP), de l'usure professionnelle (PUP) et le maintien dans l'emploi,
- Adapter la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et de demain,
- Consolider le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail.

Actions	Intitulés	Participation STI
Action 1	Promouvoir l'évaluation des risques et la prévention dans les petites entreprises	Responsable santé sécurité environnement (pilotage)
Action 4	Appui méthodologique aux entreprises lors de la conception de nouveaux locaux	Ergonomes
Action 7	Prévention des RPS	Psychologue
Action 8	Prévention du risque routier professionnel	IDEST
Action 9	Prévention des TMS	Ergonome
Action 10	Promouvoir les démarches QVCT	Responsable santé sécurité environnement
Action 11	Prévention de l'usure professionnelle / prévention de la désinsertion professionnelle/maintien dans l'emploi	Médecin du travail (Pilotage)
Action 13	Prévention de l'usure professionnelle et amélioration des conditions de travail dans les structures de l'aide et du soin à domicile	Ergonome
Action 17	Développer et diffuser les connaissances en santé au travail	IDEST

Tableau 4 : Représentation du Service dans les groupes de travail du PRST 4

3.3.2 Le projet de service 2025-2030

Notre projet de service a été élaboré au cours de l'année 2024 et validé par la commission médico-technique du 12 novembre 2024. Il sera consultable sur le site internet de l'association à partir de la délivrance de l'agrément du service.

Il s'appuie sur 5 axes dont les actions seront déployées tout au long des cinq prochaines années.

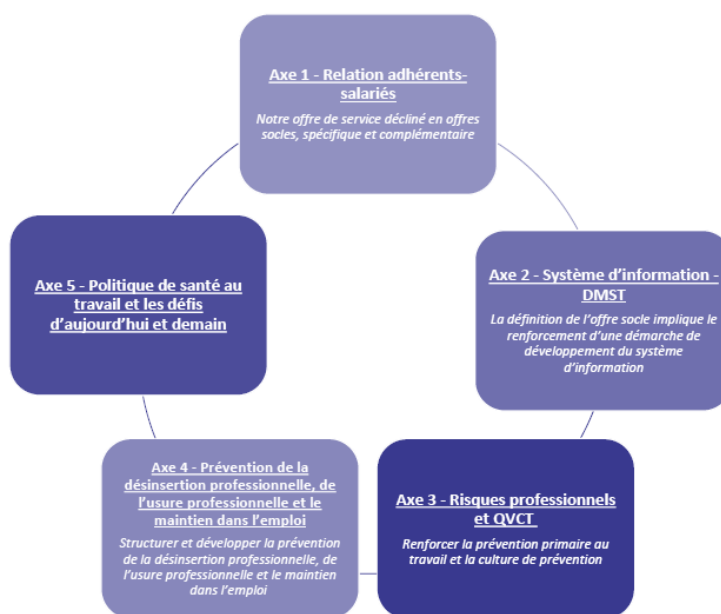


Illustration 1 : Les 5 axes du projet de service

3.3.3 Démarche Qualité

La loi du 2 août 2021 prévoit que chaque SPSTI fait l'objet d'une procédure de certification, visant à porter une appréciation sur la qualité du service rendu, et réalisée par un organisme indépendant.

Le référentiel rattaché a été publié en août 2023. L'association s'est saisie de cette obligation en tant qu'opportunité, pour impulser et accélérer la mise en place d'une démarche structurée d'amélioration continue.

La certification des SPSTI peut être progressive, par l'obtention de niveaux intermédiaires (niveau 1 puis niveau 2), avant la certification effective en niveau 3.

Santé au Travail en Iroise s'est engagée sur le niveau 1, dont la date limite est fixée au 1er mai 2025. Compte tenu des échéances, les actions réalisées dans le cadre de la démarche qualité fin 2023 et sur l'année 2024 se sont concentrées sur la certification :

- Mise en place d'une démarche participative, favorisant l'engagement des collaborateurs,
- Réalisation d'un diagnostic interne au regard des exigences de certification et définition des réalisations à prévoir,
- Axes de structuration de la démarche.

Déploiement des actions depuis le déploiement de la démarche.

2023

Juin

- Définition des responsabilités sur la démarche de projet.
- Mobilisation et renforcement des moyens humains et compétences :
 - Passage à temps plein sur la fonction de notre responsable qualité,
 - Mise en place de la structure de pilotage (COFIL qualité certification).

Juillet

- Diagnostic interne sur la documentation existante.
- Plan d'actions à réaliser en regard.

2024

Janvier

- Réalisation de la cartographie des processus internes.

Avril

- Formalisation de l'engagement de la gouvernance dans la démarche et des grandes orientations de la politique Qualité Sécurité Environnement.

Novembre

- Développement des compétences internes : formation de 8 collaborateurs à la méthodologie d'audits internes avec « Cirrus_ Formation& conseils ».

En continu 07/2023 à 12/2024

- Réalisation de la documentation interne, en lien avec les exigences du référentiel.
- Communication interne (certification, avancement de la démarche).
- Participation et contribution à la commission régionale qualité certification regroupant les 7 SPSTI bretons.

Les perspectives pour 2025

- Le 1er semestre 2025 sera consacré à finaliser le travail de documentation, à préparer et accompagner les collaborateurs à l'audit externe qui aura lieu dans le courant de l'année.
- A partir du second semestre, nous pourrons développer la méthodologie et la structuration de notre démarche qualité sur différents axes :
 - Renforcement de l'implication des collaborateurs, au travers de 2 leviers essentiels : information et participation effective à l'amélioration continue,
 - Renforcement de « l'écoute adhérent » et de leur participation effective à l'amélioration des services qui leur sont dédiés,
 - Structuration opérationnelle des coordinations internes, pour une cohérence renforcée entre les différents groupes de travail,
 - Développement d'une gestion intégrée des questions environnementales et de santé et de sécurité au travail à notre système de management global de la qualité.

Partie 2

L'activité des équipes en santé-travail

1. Les chiffres clés du suivi médical des salariés en 2024

1.1 Répartition des examens médicaux par lieu de visite

Lieu de visite	Nombre de visites en 2023	% / type de centre	Nombre de visites en 2024	% /type de centre
Centre KERVEZENNEC	22 019	56,74%	21 355	55,59%
Centre ALAIN COLAS	7 464	19,23%	7 326	19,07%
Centre CHATEAULIN	3 756	9,68%	3 869	10,07%
Centre PLOUEDERN	5 570	14,35%	5 865	15,27%
Total centres principaux	38 809	78,08%	38 415	78,12%
OUESSANT	16	0,20%	15	0,18%
LANNILIS	867	10,76%	905	10,93%
SAINT RENAN 1	1 505	18,67%	1 603	19,37%
SAINT RENAN 2 (RACINE)	948	11,76%	1 152	13,92%
PLOUGASTEL-DAOULAS	1 254	15,56%	1 232	14,89%
CARHAIX	2 635	32,70%	2 505	30,27%
CROZON	834	10,35%	864	10,44%
Total centres annexes	8 059	16,21%	8 276	16,83%
BREST /PORT	1 256	44,52%	1 105	45,14%
CHATEAULIN /CARHAIX	1 565	55,48%	1 343	54,86%
Total en entreprise	2 821	5,68%	2 448	4,98%
Téléconsultation	13	0,03%	36	0,07%
Total	49 702		49 175	

Tableau 5 : Répartition des examens médicaux par lieu de visite

En rapprochant le nombre de visites effectuées du nombre de salariés déclarés, on peut en déduire que les équipes médicales reçoivent en moyenne chaque salarié tous les deux ans (49 175 visites pour 102 141 salariés suivis).

Il est à noter pour l'année 2024 et pour la deuxième année consécutive, une légère progression des examens réalisés en centre annexe.

Sur le périmètre de Saint Renan, le nombre de visites poursuit sa progression. Le regroupement des deux centres de consultation est un objectif pour 2025.

1.2 Examens médicaux réalisés par les professionnels de santé en 2024

Natures de visites	Réalisés par un médecin	Réalisés par un infirmier	Total
Visites d'embauche	9 273	9 900	19 173
VIP	5 375	9 900	15 275
EMA	3 898		3 898
Visites périodiques	8 493	4 798	13 291
VIP	4 137	3 425	7 562
Visites intermédiaires pour les SIR	170	1 373	1 543
EMA	4 186		4 186
Visites de pré-reprise	3 939		3 939
Visites de reprise	5 175	31	5 206
Visites à la demande	7 201		7 201
Dont demande du salarié	1 619	2	1 621
Dont demande de l'employeur	1 227		1 227
Dont demande du médecin du travail	4 337		4 337
Visites INB	272		272
Visites de mi-carrière	32	7	39
Visites post-exposition	9		9
Visites de fin de carrière	45		45
Total	34 437	14738	49 175

Tableau 6 : Examens médicaux réalisés par les professionnels de santé en 2024

Pour l'année 2024, on notera :

- Une légère diminution des visites d'embauche de 1,53%,
- Une diminution des visites périodiques de 7,47%,
- Une augmentation des visites de pré-reprise de 9,30%,
- Une diminution des visites de reprise de 2,45%,
- Des visites à la demande toujours en augmentation : + 10,36%.

D'autre part, les professionnels de santé dans le cadre des consultations et suivi individuel de l'état de santé des salariés effectuent des actions diverses :

- Réalisation d'examens complémentaires en interne et/ou prescription d'examens complémentaires en externe,
- Prévention primaire lors des consultations, consultations addictologie/tabacologie (21),
- Orientations médecins traitants ou spécialistes,
- Orientations psychologues (203) ; assistantes sociales,
- Orientation Centre de Pathologie professionnelle CHRU BREST,
- Orientation Cellule PDP (51), Staffs Perharidy,
- CAP Emploi, MDPH,
- Conseils vaccinaux, de réalisation de vaccins, soit dans le cadre d'une obligation vaccinale professionnelle, soit en terme de suivi des recommandations sanitaires.

1.3 Le suivi des intérimaires

Le suivi en santé au travail des intérimaires est un sujet d'importance notamment compte tenu de la variabilité des expositions professionnelles auxquelles ces personnels sont soumis, les difficultés de traçabilité les concernant et les données de sinistralités où la surreprésentation de cette catégorie particulière de salariés est manifeste.

Sur les secteurs de Brest, deux médecins assistés chacun d'une assistante médicale se sont partagés le suivi de cette population. Une infirmière en santé au travail est affectée sur un des deux services à mi-temps depuis 2024.

Sur le secteur de Châteaulin, la surveillance des intérimaires est assurée par l'ensemble des 3 équipes médicales (médecins et infirmières) du secteur avec une forte proportion d'intérimaires surveillés au sein même d'entreprises utilisatrices de taille conséquente.

L'association suit également les intermittents du spectacle ayant des activités sur notre secteur géographique pour le compte de Thalie Santé basé en région parisienne.

Type de visites	2020	2021	2022	2023	2024
Total examens médicaux	1 473	1 787	1 974	2 134	1 928

Tableau 7 : Nombre d'intérimaire suivi par an

1.4 Le suivi des saisonniers

Deux assistantes sont chargées de l'organisation de ces sessions, respectivement sur les secteurs de Brest et Châteaulin.

Module de	2020	2021	2022	2023	2024
Total des saisonniers	296	415	510	483	486

Tableau 8 : Nombre de saisonniers sensibilisés par an

40 entreprises ont été concernées par une action de formation aux risques professionnelles en 2024.

2.1 Aperçu sur les fiches d'entreprises



En 2024, 786 fiches d'entreprise ont été rédigées ou mises à jour à la STI, par les équipes médicales en santé au travail (EMST).

Fiches d'entreprise 2024	
Création	722
Mises à jour	64

Le déploiement de Mon Approche Prévention, auprès des professionnels (formations et mise à disposition du matériel) ainsi que leur adhésion à cet outil, a pour objectifs principaux une hausse sensible de réalisation de fiche d'entreprise et une uniformisation des pratiques. Cet outil permet aussi d'apporter une aide à la réalisation de leur DUERP pour les adhérents.

2.2 Les interventions en entreprise par les équipes médicales santé travail

Le service a comptabilisé 2125 actions en milieu de travail (AMT), parmi lesquelles 1180 analyses de situation de travail tous métiers confondus.

AMT des équipes médicales santé travail 2024 (hormis la rédaction de FE)	
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	204
Conseil en conception/aménagement de poste	31
Conseil en organisation	5
Conseils et préconisations équipement de protection collective et individuelle	4
Conseil en amélioration de la QVCT	2
Conseil mise en place de programme de prévention	1
<i>Conseil pour mise en place d'une cellule d'urgence médico-psychologique</i>	23
Conseil pour élaboration et mise à jour DUERP	22
Réception et analyse du DUERP	8
Rdv de liaison	2
Rédaction d'avis sur des documents réglementaires amiante	7
Participation au CHSCT/CSE/CSSCT	67
Rédaction de protocole d'urgence	3 (médecin)
Echanges avec l'employeur (quel que soit le motif)	203
Analyse de situation de travail/étude de poste	838

Tableau 9 : AMT des équipes médicales pluridisciplinaires

2.3 Activité interdisciplinaire

2.3.1 Activité des ingénieurs et techniciens en prévention des risques professionnels

Trois intervenants HSE présents dans le service à temps complet.

1

114 demandes reçues en 2024

2

158 interventions en cours ou terminées au 31/12/2024

3

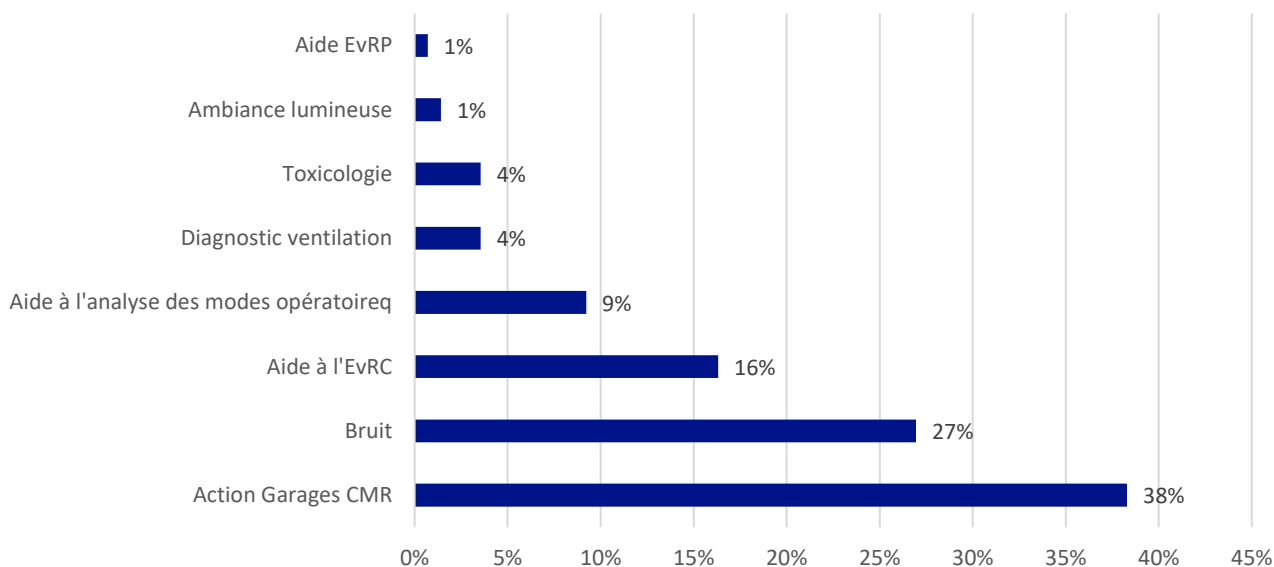
Co-animation de 5 sessions de sensibilisation saisonniers

4

77% pour les entreprises de moins de 50 salariés
Dont 42% pour les entreprises de moins de 10 salariés

5

56% des interventions réalisés en pluridisciplinarité (co-intervention avec médecin, interne, IDEST, CPRP, IPRP)



Graphique 1 : Types d'interventions réalisées par les HSE en 2024

Il est à noter une forte augmentation de l'accompagnement à l'évaluation du risque chimique en 2024, avec 46 demandes contre 23 en 2023.

2.3.2 Activité des ergonomes

Trois ergonomes sont employés dans le service à temps complet.

1

96 demandes reçues en 2024 dont 12 pour des sensibilisations travail sur écran (7 sous forme d'échappement)

2

128 interventions en milieu de travail en cours ou terminées pour le service au 31/12/2024 dont 12 actions de sensibilisations travail sur écran au cours ou terminées

3

Co-animation de 7 actions de sensibilisations saisonniers auprès de 105 salariés

4

En 2024, 111 entreprises et près de 1 100 salariés adhérents ont bénéficiés de l'intervention des ergonomes

5

En 2024 (hors action saisonniers), 21% des interventions (terminées ou en cours) ont été réalisées dans des entreprises de moins de 11 salariés

41% des interventions ont eu lieu dans des entreprises de moins de 50 salariés



Illustration 2 : Temps et délais d'intervention moyen en 2024

2.3.3 Activité des psychologues

Deux psychologues présentes dans le service à temps partiel. La priorité a été donnée aux entretiens individuels lors de cette période.

2.3.3.1 Quelques chiffres

Nombre d'hommes	Nombre de femmes
24%	76%

Tableau 10 : Répartition par genre des salariés reçus en entretien

Employés	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Dirigeants
55%	22%	21%	2%

Tableau 11 : Répartition par statut professionnel

18-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61 ans et +
36	87	122	130	6

Tableau 12 : Répartition par âge des salariés reçus en entretien

2.3.3.2 Modalités d'intervention lors des actions collectives

La plupart des interventions collectives se déroulent dans un premier temps par un débriefing ou un échange collectif sous forme de groupe de parole et dans un second temps par des entretiens individuels dans les locaux de la STI.

	2022	2023	2024
Nombres d'actions collectives demandées	29	63	24
Nombre d'actions collectives réalisées	26	43	10
Actions avec un délai d'intervention rapide	18	27	5
Actions programmées	8	16	5

Tableau 13 : Actions collectives du service psychologie

2.3.3.3 Interventions dans la cadre de la cellule de maintien dans l'emploi

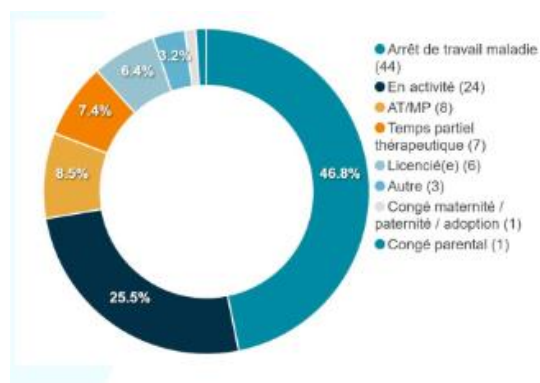
Une psychologue a participé, cette année, à 1 réunion de la cellule PDP afin d'apporter un avis d'expert sur des dossiers de salariés présentés devant la commission et 5 réunions du groupe MEE (maintien dans l'emploi) concernant la désinsertion professionnelle.

2.4 Activité de l'assistante sociale

Cette prestation est externalisée depuis avril 2018 auprès de CORESO. Les interventions se font à la demande des médecins du travail. Les permanences ont lieu dans les locaux du service à raison de 40 jours par an.

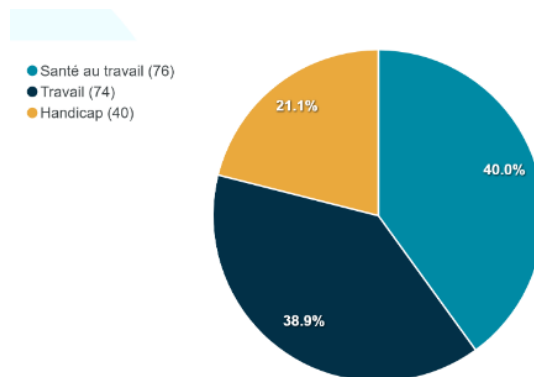
L'assistante sociale a reçu 94 demandes émises majoritairement par les médecins du travail contre 110 en 2023. Elle a reçu en moyenne 2,5 salarié par vacation au lieu de 5 en 2023.

Situation professionnelle des salariés accompagnés



Graphique 2 : Situation professionnelle des salariés accompagnés

Les domaines principaux d'intervention



Graphique 3 : Les domaines principaux d'intervention

2. Le maintien dans l'emploi

La cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) vise à aider tout salarié risquant une désinsertion professionnelle à conserver un emploi adapté à son état de santé, en trouvant les solutions les plus appropriées. Cette cellule collabore avec des compétences internes et des partenaires externes comme l'Assurance Maladie et Cap Emploi 29.

En 2024, l'équipe de la cellule s'est renforcée avec le recrutement d'une chargée de mission en mars et d'une infirmière référente en juin. Depuis sa mise en place opérationnelle fin mai 2024, 145 personnes ont été orientées vers la cellule PDP.

Pour mieux se faire connaître auprès des adhérents, de leurs salariés et des autres parties prenantes, la cellule PDP a participé à plusieurs salons, tels que "Compense ton Handicap" à Quimper et "Maintien en emploi" à Plérin, et a organisé des rencontres d'interconnaissance.

Dans le cadre de sa mission de professionnalisation des acteurs du maintien en emploi, la cellule a organisé des réunions d'information et de sensibilisation pour les professionnels du service tout au long de l'année. Une présentation de la cellule a également été intégrée au parcours d'intégration des nouveaux arrivants.



Partie 3

Rapport administratif

1. Ressources humaines

Au 31 décembre 2024, l'association emploie 129 salariés pour 117,29 équivalents temps complet.
 Au 31 décembre 5 personnes sont en remplacements de personnes absentes.

Hors remplaçants, le personnel représente 124 salariés pour 112,4 ETP réparti comme suit

28 médecins du travail ou collaborateurs médecins	19 infirmier(e)s en santé au travail	36 assistantes médicales Dont 1 CDD	25 préventeurs (IPRP et CPRP)	16 fonctions support Dont 2 apprentis
--	---	--	--------------------------------------	--

	Effectifs				Effectifs ETC			
	2023		2024		2023		2024	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Médecins du travail	8	18	8	19	6.8	12.5	6.9	14.35
Collaborateurs médecins	0	3	0	1	0	2.6	0	1
Infirmières	2	17	2	17	1.78	16.35	1.89	16.67
Assistants médicales	0	34	0	36	0	32.34	0	33.47
CPRP	1	14	0	16	1	13.78	0	15.21
Préventeurs	2	6	2	7	2	5.2	2	6.2
Fonctions supports	2	12	2	14	1.29	11,79	0.75	13.96
Total	15	104	14	110	12,87	94.56	11.54	100.86
	119		124		107.43		112.40	

Tableau 14 : Répartition des effectifs en équivalent temps plein au sein de STI

2. La gestion des adhérents

2.1 Le service de Santé au travail en Iroise

7 293 entreprises



102 141 salariés pris en charge



L'association comptabilisait **7 293** entreprises ayant au moins un salarié déclaré en début d'année 2024.

Les effectifs déclarés en début d'année 2024 : **89 499**. Les données déclaratives indiquées sont celles qui sont extraites au 31 mars de chaque année, une fois la campagne des déclarations considérée comme achevée. À cette date, et après relance, les entreprises qui n'auraient pas renvoyé leur déclaration se voient attribuer le dernier effectif connu.

Au total, l'association a pris en charge **102 141** salariés (99 406 en 2023), soit +2,75 %.

L'effectif pris en charge est le nombre de salariés ayant eu au moins une facturation dans l'année. Cela comprend les effectifs déclarés en début d'année ainsi que les nouveaux salariés pris en charge en cours d'année qui ont bénéficié d'au moins d'un examen médical.

2.2 Cartographie des adhérents

2.2.1. Répartition des adhérents ayant au moins un salarié déclaré en début d'année (données DOE)

Taille de l'entreprise	Nombre d'entreprises	%	Nombre de salariés déclarés en début d'année	%
1 à 4 salariés	3 985	54,64%	8 345	9,32%
5 à 10 salariés	1 657	22,72%	11 531	12,88%
11 à 49 salariés	1 329	18,22%	28 134	31,44%
50 à 99 salariés	197	2,7%	13 546	15,14%
100 à 199 salariés	83	1,14%	11 210	12,53%
200 à 299 salariés	24	0,33%	5 953	6,65%
> 300 salariés	18	0,25%	10 780	12,04%

Tableau 15 : Répartition des entreprises et des salariés par taille d'entreprise

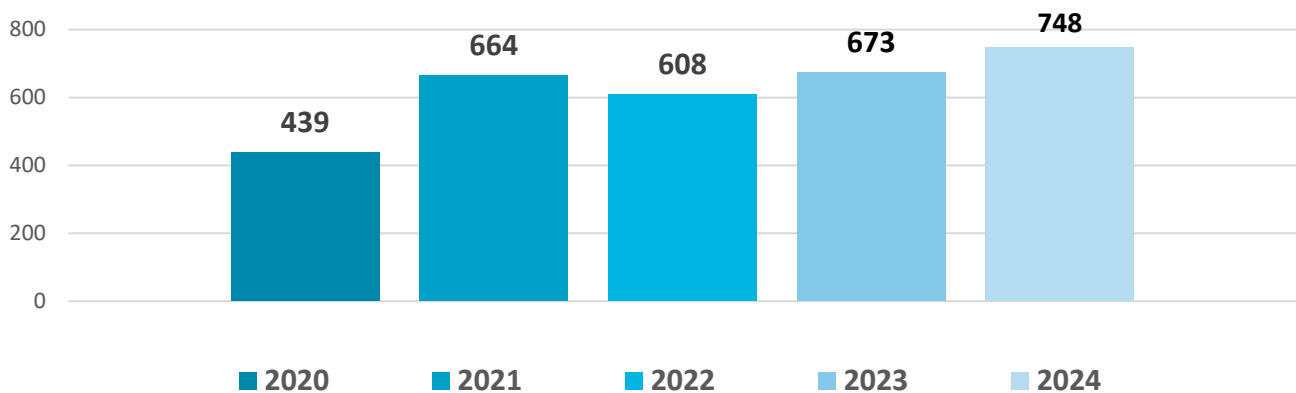
2.2.2. Répartition des salariés déclarés par type de surveillance (données DOE)

	SIS	SIA	SIR
Total 2023	63 340	5 768	17 363
%	73,25%	6,67%	20,08%
Total 2024	64 573	5 938	18 988
%	72,15%	6,63%	21,22%

Tableau 16 : Répartition des salariés par type de surveillance

2.3 Les adhésions et radiations 2024

2.3.1. Nombre d'entreprises ayant adhéré dans l'année



Graphique 4 : Les évolutions des adhésions

2.3.2. Nombre d'entreprises radiées en 2024 : 684

Motifs de radiation EN 2024	Nombre d'entreprises 2023	Nombre d'entreprises 2024
Changement de SIRET	18	40
Radié autre	33	25
Radié à la demande de l'adhérent	80	50
Radié cessation d'activité	84	76
Radié fusion	12	12
Radié liquidation judiciaire	42	27
Radié plus de personnel	202	130
Radié pour non-paiement	132	115
Radié vente- reprise	73	82
Transféré sur un autre site	8	127

Tableau 17 : Nombre d'entreprises radiées en 2024

Le nombre de radiations a été le même entre 2023 et 2024.

Partie 4

Les événements 2024 et publications

1

Participation à des salons

Safexpo (partenaire salon)

Compense ton handicap (exposant)

Forum des solutions sur la responsabilité sociétale des entreprises (intervenant)

Accueil d'un petit déjeuner RSE sur le thème de la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)- « Comment favoriser un environnement de travail sain et efficace au sein de votre entreprise ? » en partenariat avec Défis Emploi

2

Animation à destination des adhérents

87 participants à la journée de la sécurité routière en entreprise

30 participants à l'AG

3

Publications

18 newsletters

10 flyers (nouveaux ou mis à jour)

Création de 2 escapes game : travail sur écran, addictions

4

En interne

3 équipes au défi connecté Mars Bleu (KIPLIN)

14 participantes à ODYSSEA

2 personnes en situation de handicap accueillies dans le cadre de DUODAYS

54 salariées sensibilisées au cancer du sein

Liste des Acronymes

AG	Assemblée Générale
AMT	Action sur le Milieu de Travail
ANI	Accord National Interprofessionnel
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CFE/CGC	Confédération Française de l'Encadrement / Confédération Générale des Cadres
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du travail
CHRU	Centre Hospitalier Régional Universitaire
COPIL	Comité de Pilotage
CPME	Confédération des petites et moyennes entreprises
CPRP	Conseiller en Prévention des Risques Professionnels
CROCT	Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail
DMST	Dossier Médical en Santé au Travail
DREETS	Direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EMST	Équipes Médicales de Santé au Travail
EPI	Équipement de Protection Individuel
ETP	Équivalent Temps Plein
FASTT	Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire
FO	Force Ouvrière
HSE	Hygiène, Sécurité, Environnement
IDEST	Infirmier(e) spécialisé(e) en santé au travail
INB	Installation Nucléaire de Base
IPRP	Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
MEDEF	Mouvement des Entreprises de France
MEE	Maintien dans l'Emploi
PDP	Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PRST	Plans Régionaux de Santé au Travail
PUP	Prévention de l'Usure Professionnelle
QVCT	Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RPS	Risques Psychosociaux
SPSTI	Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises
STI	Santé au Travail en Iroise
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
U2P	Union des entreprises de proximité

Liste des Tableaux

Tableau 1	Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2024	page 11
Tableau 2	Les membres de la Commission de Contrôle au 31 décembre 2024	page 12
Tableau 3	Métiers composant la Commission Médico-technique	page 13
Tableau 4	Représentation du Service dans les groupes de travail du PRST 4	page 14
Tableau 5	Répartition des examens médicaux par lieu de visite	page 17
Tableau 6	Examens médicaux réalisés par les professionnels de santé en 2024	page 18
Tableau 7	Nombre d'intérimaire suivi par an	page 19
Tableau 8	Nombre de saisonniers sensibilisés par an	page 19
Tableau 9	AMT des équipes médicales pluridisciplinaires	page 21
Tableau 10	Répartition par genre des salariés reçus en entretien	page 24
Tableau 11	Répartition par statut professionnel	page 24
Tableau 12	Répartition par âge des salariés reçus en entretien	page 24
Tableau 13	Actions collectives du service psychologie	page 24
Tableau 14	Répartition des effectifs en équivalent temps plein au sein de STI	page 26
Tableau 15	Répartition des entreprises et des salariés par taille d'entreprise	page 27
Tableau 16	Répartition des salariés par type de surveillance	page 28
Tableau 17	Nombre d'entreprises radiées en 2024	page 28

Liste des Graphiques

Graphique 1	Types d'interventions réalisées par les HSE en 2024	page 22
Graphique 2	Situation professionnelle des salariés accompagnés	page 25
Graphique 3	Les domaines principaux d'intervention	page 25
Graphique 4	Les évolutions des adhésions	page 28

Liste des Illustrations

Illustration 1	Les 5 axes du projet de service	page 14
Illustration 2	Temps et délais d'intervention moyen en 2024	page 23

Liste des Cartes

Carte 1	Emplacement des centres du service	page 7
Carte 2	Emplacement des centres du service	page 7